L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 JUILLET 1863. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 JUILLET.

Ventes à l'encan de ce jour

Par le Shérif—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, les propriétés de la faillite P. F. Le Bond à 12 heures, à l'encoignure Orléans et Villeré, compt. [illegible], places [illegible], etc—A 4 heures et demie, coin Royale et Orléans, [illegible] et à 5 heures, [illegible] mobiliers. [illegible] Orléans et Villeré, [illegible].

Par D. E. Morphy—à 10 heures, rue des Magasins, No 47, les effets à l'actif de la succession R. B. Sy[illegible] au coin de la Havane.

Par R. T. Montgomery—sur la Levée en face de la rue Poydras, du foin.

Par H. H. McLean, à onze heures, dans la rue Gravier No 64—meubles, piano, faïence, etc.

Par J. P. Boisseau, à onze heures, au coin des rues Magasin et Gravier—Café Rio, jambons, vins, etc.

Par N. Seel, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 44—épiceries, provisions, Champagne, etc.

Par F. F. Trinchard, à 10 heures, dans la rue Gravier, No 62, [illegible], whisky, eau-de-vie, etc—A 10 heures et demie, au même endroit, beurre et fromage de choix, jambons, chandelles, etc.

Par L. Gasquet, constable—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre dans le Premier District.

Nouvelles additionnelles

Par la voie du Sud

Du *Mobile Advertiser* du 19, le *Picayune* extrait les nouvelles qui suivent:

Richmond, 14 juillet—L'artillerie de Jefferson Davis a été engagée pendant deux jours à la bataille de Gettysburg. Elle a tiré 619 volées sans perdre un seul homme ou un cheval.

Progrès de l'incursion de Morgan.

Richmond, 17—Des dépêches de Cincinnati disent que Morgan a traversé la Big Miami à Vincennes, lundi, et qu'il a brûlé le pont derrière lui. Il se portait vers le camp Dennison.

Nouvelles de Charleston.

Charleston, 18 juillet—Le bombardement de la batterie Wagner continue sans interruption. Nos pertes sont faibles. Il règne ici la plus grande activité et nos troupes sont pleines de confiance.

Charleston, 17 juillet—Hier matin, une force de notre infanterie et artillerie a surpris l'ennemi à James Island et l'a refoulé jusqu'à ses canonnières de Stono River. Nous avons pris 15 hommes du régiment de nègres du Massachusetts, et nous en avons tué ou blessé 50. Notre perte est de trois tués et de dix blessés.

Le bombardement de la batterie Wagner par les moniteurs a été soutenu hier pendant toute la journée, et a été renouvelé avec énergie ce matin. Un seul homme a été tué. La batterie est intacte.

De Morris Island.

L'échange de boulets entre les canonnières et nos batteries, [illegible], a continué par intervalles jusque dans l'après midi. Alors le feu est devenu plus rapide. Le fort Sumter a continué à envoyer des bombes sur les travailleurs de Gregg's Hill. Un officier de la batterie Wagner, arrivé hier soir, rapporte que l'ennemi creuse des retranchements et creuse des fossés à tirailleurs.

Les moniteurs, au nombre de quatre, étaient près de la côte, recevant probablement un supplément de munitions. On dit que d'autres transports sont arrivés [illegible].

Mortalité à Charleston.

Le rapport officiel du recorder de ville de Charleston établit que pendant l'année 1862, il est mort [illegible] personnes sur une population de 49 900. D'après ce tableau, la mortalité figure pour 256 blancs mâles, 185 femmes blanches, 296 hommes de couleur, 310 femmes de couleur; 782 étaient natifs de Charleston, 101 de la Caroline du Sud, 14 des autres États Confédérés, 10 des États-Unis et 135 des pays étrangers.

NOUVELLES ETRANGERES

Richmond, 17 juillet, 9 heures du soir—Les journaux du 18 ont été reçus.

GRANDE-BRETAGNE—La question de Médiation.

Le comte Roebuck a annoncé au parlement que le baron Gros lui avait assuré que la France n'a aucune intention de proposer à l'Angleterre la médiation dans les affaires d'Amérique.

Roebuck avait renouvelé sa motion pour la reconnaissance du Sud. Le débat continuait [illegible].

Richmond, 18 juillet—Un correspondant du *London Times* écrit de Paris, sur l'autorité de lettres particulières de Madrid, que des propositions pour la reconnaissance avaient été faites au nom des États du Sud au gouvernement espagnol, avec la sanction de l'Empereur des Français.

Le débat sur la motion de Roebuck a été ajourné au 30.

Au parlement, le chancelier de l'Échiquier a proposé de voter £105 000 pour l'acquisition du palais de l'exposition à Kensington. Après une vive discussion, la proposition a été rejetée. La majorité contre le gouvernement a été de 166. Le résultat a été accueilli au milieu des applaudissements.

Georgie

[illegible]—Hier, MM. John R. Dillon et Thomas Edmonson sont revenus dans cette ville après avoir été prisonniers de l'ennemi depuis avril dernier. On se rappelle que vers le 10 avril dernier, cinq hommes, savoir: John R. Dillon, Thomas Edmonson, Robert K. Walker, E. J. Moody et George Demery, membres de la compagnie D, régiment de Phoenix, surnommé [illegible] Battery, pour aller à la pêche et que depuis ce temps on n'a plus eu de leurs nouvelles. Il paraît qu'une partie des hommes du bateau désertèrent et emmenèrent les autres comme prisonniers, et les livrèrent à l'ennemi.

Lorsqu'ils furent hors de la portée de nos piquets, trois des hommes, Walker, Moody et Demery, tirèrent leurs pistolets et informèrent Dillon et Edmonson qu'ils allaient déserter à l'ennemi, et qu'ils leur faudrait les suivre ou se résigner à leur triste destin. Les déserteurs ne pouvaient s'échapper qu'en abandonnant leurs familles étant à New-York, et qu'ils étaient résolus à ne pas rester plus longtemps au service des États Confédérés. Dillon et Edmonson demandèrent à être débarqués, ce qui leur fut refusé. Ils obéirent alors parce qu'ils étaient sans armes. Ils furent livrés ainsi au bateau croiseur fédéral et furent envoyés à Port Royal et détenus à bord du navire Vermont.

Notre rapporteur dit que 70 hommes de l'équipage de l'Atlanta, qu'on avait représentés [illegible] ont prêté serment aux États-Unis, sont maintenant à Drewry's Bluff. Après un séjour de 72 heures à Port Royal, dans le but de prêter serment, il paraît que les Fédéraux soupçonnèrent leur bonne foi et les renvoyèrent pour être échangés.

Les Fédéraux à Port Royal disent qu'ils considèrent Savannah comme beaucoup plus formidable que Charleston. Ils disent que notre rivière est pleine de torpilles et qu'elle est si étroite qu'il est difficile d'y faire manœuvrer les canonnières.

Nous apprenons que Bill Westcott, le chasseur de outards qui sous prétexte de courir le blocus, a désertė à l'ennemi avec un bateau chargé de coton, il y a plus d'une année, est maintenant au service des Fédéraux à Port Royal. Comme il connaît toutes nos passes, il pourra leur être fort utile aux Fédéraux et comme espion et comme guide.

La *Tribune* de Mobile contient les nouvelles suivantes:

Le siège de Charleston

Le *Charleston Courier* du 17 contient la correspondance suivante:

James Island, 16 juillet—Une vive escarmouche a eu lieu ce matin à l'extrémité de l'île James dans le voisinage de Legare's Place, et bien qu'elle n'ait pas eu de résultat décisif, elle a de nouveau mis à l'épreuve la valeur des hommes qui défendent le sol de la Caroline.

Voici les détails de l'affaire: L'ennemi occupait, par ses piquets, une ligne suivant la limite de la plantation Legare jusqu'à celle de Grimball, la droite [illegible] où ses piquets étaient fortement établis et se composaient principalement de nègres. Sur l'arrière étaient les camps, mais on ne connaissait ni la force ni les dispositions de l'ennemi.

Pour s'en assurer on envoya faire une reconnaissance en force par une partie des troupes de l'île sous le commandement des généraux Hagood et Colquitt. Les troupes étaient en position au point du jour et le 25e régiment déployé en tirailleurs engagea le feu avec la ligne de piquets de l'ennemi. Ces derniers reçurent les Carolinians par un feu irrégulier mais plièrent bientôt à l'approche des Carolinians et des Georgiens et se retirèrent en [illegible] jusqu'à leur camp à un mille en arrière. En nous rencontrâmes la principale ligne d'abolitionistes appuyés par une batterie d'artillerie. Le but de la reconnaissance ayant été atteint, l'ordre fut donné de se retirer. L'ennemi ouvrit le feu de ses batteries et de ses canonnières, mais sans causer beaucoup de mal et l'expédition revint avec fort peu de pertes.

Un des plus brillants épisodes a été un combat avec une canonnière qu'on suppose être le *Pawnee*. Ce bateau était dans la rivière Stono à la droite de la scène de l'action, lorsque le lieutenant-colonel De Kemper, avec une section de la batterie du capitaine Blake et une section de l'artillerie de Savannah, en tout 4 canons Napoléon, s'avança jusque dans le jardin de la maison Grimball, de fit en batterie à 300 yards et lança trois boulets qui percèrent les flancs de la canonnière.

Le *Pawnee* répondit, mais nous avions déjà tiré dix ou douze coups de canon lorsque le Palmetto Guard se mit en marche vers le bas de la rivière. L'artillerie Marion soutenait l'attaque de l'infanterie et s'est parfaitement conduite; elle n'a perdu que deux chevaux.

La perte de l'ennemi n'est pas connue. On l'évalue à 40 ou 50 hommes, presque tous des nègres. On a vu tomber deux officiers blancs. Quatorze noirs, y compris un sergent et un caporal, sont tombés dans nos mains. Cinq ont prétendu être libres, les deux autres ont avoué être des esclaves marrons. Les noirs n'ont pas reçu un traitement bien doux pendant l'escarmouche, et le marais à un endroit était rempli de leurs cadavres. Un fait à noter et qui a été mentionné par les prisonniers, c'est qu'après les engagements au combat leurs officiers blancs les ont tous abandonnés, et les ont laissés se tirer d'affaire comme ils pouvaient. Ils ont dit qu'il y avait deux régiments de noirs sur l'île, [illegible]

Massachusetts, colonel Shaw, et le douzième de la Caroline du Sud. Il y a aussi un régiment de blancs, mais ils sont débandés au premier feu. On suppose que toute la force fédérale n'est pas de plus de 1200 à 1500 hommes.

Les prisonniers croient qu'on les pendra et s'excusent d'avoir combattu en disant qu'ils aimaient mieux mourir d'une balle que de la corde. C'est une question de savoir s'ils seront reconnus comme belligérants ou comme hors la loi, et nos soldats ne sachant pas leur intention à la pendaison d'un blanc pourrait être échappé pour un nègre. On dit que nous pourrons être obligés de respecter les noirs libres comme citoyens du Nord pris les armes à la main, mais que les nègres marrons repris seront rendus à leurs maîtres qui les livreront aux autorités civiles pour être traités conformément aux lois.

J'oubliais de mentionner qu'au moment où les troupes de Colquitt ont chargé l'ennemi, elles sont parties au cri de "sauvez-vous de Stonewall Jackson!" En ce moment elles eussent pu repousser les fédéraux jusque dans l'océan. Les troupes de Colquitt avaient été primitivement attachées à la division Jackson.

La *Tribune* donne les nouvelles suivantes:

Le général Neal Dow, capturé près de Port Hudson, est arrivé à Richmond le 12 courant; on pense qu'il ne sera pas échangé et qu'il restera à la prison Libby indéfiniment.

Le fort Wagner est un ouvrage fermé avec des canons sur toutes ses faces. L'une des faces donne sur l'île Morris et un pont de là la balaye sur la moitié de sa longueur, ce qui rend la capture du fort impossible par un débarquement à l'extrémité sud de l'île. On croit que l'ennemi ne peut adopter le plan des approches régulières parce que l'eau s'élève jusqu'à 6 ou 8 pouces de la surface de l'île Morris. Tout bien considéré, la partie supérieure de l'île Morris, celle qui est la plus rapprochée du fort Sumter, peut être, raisonnablement regardée comme hors de danger.

LE STEAMSHIP MORNING STAR

Le steamship de la malle des États-Unis Morning Star, capitaine Perkins, part de ma [illegible] à 8 heures pour New-York, directement, avec $67,125 en or, un fort fret, la malle, et les passagers suivants:

Geo W Clark, O Colget, capitaine Freeber, 8me régiment, capitaine [illegible], du 6me Michigan, lieutenant Hopple, du 5me N Y, lieutenant Thacher, du 7me N Y, capitaine Green, 2me régiment de cavalerie du Rhode Island, capitaine O H Lotman, A [illegible] et son neveu, lieutenant Wm McGready et un domestique, lieutenant H B Rogers, 3me de cavalerie de Rhode Island, lieutenant C R Nason, C S Newell, Geo F Witt, lieutenant Rogers, J L Berry, J Beaujeunvis, B Hector, F M Hexman, L Payre et sa dame, capitaine Mathews, A Montange, J J Copplestone, O G Burns, Mlle Kate Daily, Mme F A Cossant, son enfant et sa servante, Mme C Fly et son enfant, J Schindler, capitaine Barstow, du 5me Vermont, capitaine Gallager, lieutenant J Clark, 75me N Y, Wm Knox, lieutenant G McFarlane, 75me N Y, Geo L Creighton, Mlle M Marconi, Mlle Mary A Hill, Ellet Rogers, Dr Ada Roadder, E Forbes, lieutenant W A V Monegrey, Thos Forbes, lieutenant VJV Vaughan, Owen C Tolman, Mme C E Duncan, Mme M S Smith, R S Oyer, sergent L O Hayden, Wm H Haywood, O H Whiler, F Gelpi, G Leland, Jas Hutchins, W H Haggins, M Cassins, M F Rosman, L A Son, J C Dietle, J C Payan et sa fille, E J Swift, J F Morse, H St Amant, H D St Cyr, colonel S F Ferris et un domestique, colonel S Thomas, capitaine F E Smith et un domestique, Mme Gregory et ses deux enfants, colonel Jefferson et un domestique, Mme W Anderson, J E Pond, S Habe, J P Mason, A Haber, E P Babel, Mme Fels, L Carters, ses 3 enfants et une servante, capitaine Green, G A Sentard, D Bedwell, Jas Cunningham, lieutenant F McLaughlin—et 22 passagers d'entrepont.

AMBIGU COMIQUE—Une représentation extraordinaire aura lieu dimanche prochain au théâtre de l'Ambigu Comique, rue des Champs-Élysées, au bénéfice de M. Henri Gerber, avec le concours de Mme et M. Relier et de Mlles Louise et Marie Mantet. On jouera *La Nuit de St-Flour*, *Michel et Christine*, *Songe d'une [illegible]*, et il y aura un intermède musical.

CHRONIQUE LOCALE.

CHAMP-DE-MARS—Vendredi matin—Deux boulangers dont les pains n'avaient pas le poids fixé par l'ordonnance, ont été condamnés, l'un à vingt-cinq et l'autre à quinze piastres d'amende. "La faute en est à mes employés" a répondu l'un d'eux, mais l'explication n'a point semblé suffisante au magistrat.

John Reynolds a dû acquitter une amende de vingt-cinq piastres pour avoir assailli, à main armée, un nègre qui était assis sur un escalier. Le watchman qui était venu au secours du bâtiu a reçu un coup de rotin; l'arme dont l'accusé s'est servi est un couteau de table.

Un watchman accusait un citoyen de l'avoir battu parce qu'il l'avait arrêté au moment de chercher d'enfoncer la porte d'une maison. Il paraît que le citoyen rentrait chez lui, à une heure très avancée, plus ou qu'il n'en était sorti, qu'il n'avait pas pu trouver sa porte et avait pris pour la sienne celle d'un voisin. Sa maladresse vue ou sa distraction lui a valu une légère amende.

Un vieux nègre a été condamné à trente jours de détention au Workhouse pour vol au marché.

"Il a été un de mes clés, disait un propriétaire, et j'ai trouvé le cadavre chez lui." L'écrivait ce propriétaire en laçant un regard féroce à un Italien qu'il avait fait arrêter. Une dame déclarait avoir assisté à l'exécution. "En me rendant en ville, ce matin, répondit l'inculpé, je vis à une distance, des nègres qui battaient quelque chose et lorsque j'arrivai sur les lieux j'y trouvai l'oie morte; je venais de la ramasser quand le policeman me mit la main au collet." Trente jours de détention.

COUR DU COL. DWIGHT—Patrick McNulty, agent maritime, a été condamné à $50 d'amende, pour s'être opposé à des policemen de ligne dans l'accomplissement de leurs devoirs, au sujet du départ d'un navire pour Matamoras.

Deux hommes du 1er régiment de cavalerie de la Louisiane ont été condamnés à six mois de travaux forcés au fort Jackson, pour avoir volé un revolver et de l'argent à un soldat du 14me régiment de cavalerie de New-York.

Le sergent Jas O'Conner, du 9me régiment du Connecticut, était accusé d'avoir jeté le chapeau d'un nègre qu'il a ensuite poursuivi armé d'une baïonnette. Il a été relâché après une réprimande.

A L'HOPITAL—Les policemen ont fait transporter, hier, à l'hôpital, un nègre et une négresse qu'ils avaient trouvés malades dans la rue.

ARREST—Charles Ashenheimer a été arrêté dans le Premier District, par M. Patterson, officier spécial, sous prévention d'être capitaine confédéré. Il se promenait en ville depuis quelques jours. Après l'arrestation, il a pris le serment et a été relâché.

ALARME—La cloche d'alarme a sonné hier, c'était de la paille qui brûlait à l'hippodrome Fair Grounds. Il y a eu beaucoup de fumée, mais très peu de feu.

LEGUMES ET VIVRES—Le journal officiel a publié, hier soir, l'ordre suivant:

Quartier général—Défenses de la Nouvelle-Orléans.

Au brig gén. McMillen, au Canal de la Compagnie.

Le général commandant ordonne que vous requériez vos avant-postes de laisser venir en ville et repasser les bateaux chargés de légumes et de vivres de toute espèce destinés au marché.

Je suis, général, très respectueusement, votre obéissant serviteur,

DUNCAN S. WALKER, a. a. général.

FRANCE ET ANGLETERRE.

Londres 25 juin.

Le *Times* s'exprime ainsi au sujet des six points proposés à la Russie:

"Nous ne pouvons envisager sans quelque inquiétude notre position actuelle en Europe. Nous ne sommes ni engagés pour une intervention active en Pologne, ni liés par des traités d'alliance offensive et défensive avec la France. Malgré cela, nous nous sommes éloignés de la politique qui consiste à s'abstenir de donner des conseils aux autres États conformément au principe de non intervention. Nous sommes dans une voie sur laquelle il est possible de s'arrêter ou de reculer, mais qui est pleine de dangers et où il sera difficile de rester sans que notre réputation en souffre. Nous sommes en proie aux mêmes inquiétudes que pendant l'année qui a précédé la guerre de Crimée. Si nous avançons, c'est la guerre; si nous reculons c'est le déshonneur. Nous faisons des demandes que nous ne pouvons guère espérer d'obtenir, et si nous les obtenions, la question polonaise ne serait pas résolue. Si, au contraire, nos ouvertures sont rejetées, quel sera notre devoir? Nous agissons d'accord avec la France, mais dans des vues différentes et avec des intérêts différents. Nous voulons tous deux sauver la Pologne, mais là se termine notre accord. Nous ne voulons pas profiter de la faiblesse actuelle de la Prusse, ni renverser l'équilibre européen en humiliant trop la Russie. Nous n'avons rien à gagner à la guerre, et nous désirons la paix. Nous savons ce que nous voulons, mais nous ignorons les vues de la France. Cette situation est pleine de dangers."

Le *Times* dit que l'Empereur Napoléon aurait proposé à l'Angleterre de reconnaître les États du Sud.

Attitude de l'Espagne DANS LA QUESTION MEXICAINE.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*:

La *Epoca* s'attache aujourd'hui à prouver que les cordiales félicitations adressées par la reine d'Espagne à l'Empereur à l'occasion de la prise de Puebla, ne sont pas un acte de simple courtoisie, mais qu'elles tirent une signification politique de la situation spéciale de l'Espagne dans la question mexicaine.

"Il est significatif aussi, ajoute la *Epoca*, que les États-Unis du Sud aient célébré par une illumination à Richmond le triomphe du général Forey à Puebla, presque le jour même où certaines gens projetaient à Madrid de célébrer par des illuminations aussi les prétendues victoires de Juarez obtenues contre ceux qui il y a eu au [illegible] sur les champs de bataille du Mexique."

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles importantes.

Extraites de la *Tribune* de Mobile du 21.

Assaut contre le fort Wagner

Les Fédéraux trois fois repoussés avec une perte de 1500 hommes.

RETRAITE DU GENERAL JOHNSTON.

Nouvelles de l'armée de Lee.

Nouvelles importantes d'Europe.

NEGOCIATIONS POUR LA MEDIATION.

NOUVELLES DE L'ARMEE DE BRAGG.

Le *True Delta* a reçu la *Tribune* de Mobile du 21 qui contient les nouvelles suivantes:

LE SIEGE DE CHARLESTON.

Charleston, 19 juillet—Après un bombardement furieux, samedi, un assaut de nuit a été fait par l'ennemi contre la batterie Wagner. L'assaut a été brillamment repoussé trois fois consécutives; l'ennemi se ralliant chaque fois et revenant à la charge. Les forces d'attaque lancées en avant et la réserve étaient de 5000 hommes.

Nos troupes se sont comportées d'une manière splendide. Bien qu'elles fussent épuisées par le bombardement. Un moment l'ennemi a planté son étendard sur une partie de la batterie et en a obtenu possession.

Notre perte est d'une centaine d'hommes, celle de l'ennemi de 1500. Nous avons 300 prisonniers, blancs et noirs.

L'ennemi a envoyé un parlementaire demander permission d'enterrer les morts, mais on a refusé en promettant de les enterrer. On a trouvé le corps du colonel Putnam, tué dans l'assaut de samedi.

Charleston 19 juillet—Le bombardement de la batterie Wagner a été terrible. Cinq moniteurs, l'*Ironsides*, sept canonnières en bois et deux batteries de terre ont maintenu pendant onze heures leur feu sur cet ouvrage.

A la nuit dix régiments ennemis ont donné l'assaut et après une lutte acharnée qui a duré jusqu'à 11 heures, ont été repoussés avec une forte perte.

Notre perte est de 100 tués et blessés, celle de l'ennemi de 1500. Nous avons fait plus de 300 prisonniers, y compris quelques noirs. Tout est tranquille aujourd'hui, on enterre les morts.

DU MISSISSIPPI.

Retraite de Johnston.

Morton, 18 juillet—Notre armée se replie toujours lentement. Jusqu'à 4 heures hier soir deux mille cavaliers seulement avaient traversé la rivière aux Perles. Notre cavalerie escarmouche au delà de Brandon avec celle de l'ennemi.

Des citoyens venus de Jackson depuis l'évacuation de cette place disent que les habitants ont envoyé un parlementaire à Grant pour rendre la ville. Grant a promis que les propriétés particulières seraient respectées. La cavalerie fédérale a pris possession de la ville à 8 heures.

Morton, 20 juillet—Les généraux Pemberton, Stevenson, Bowen, Barton, Smith, Lee et Cumming et tous les officiers supérieurs capturés à Vicksburg ont été échangés. Les hommes se sont dispersés dans le pays.

Le général Bowen est dangereusement malade à Clinton et hors d'état d'être transporté dans les lignes.

La cavalerie du général Jackson vient de revenir de derrière l'armée de Grant, où elle a capturé et détruit un train de 100 wagons. Elle rapporte l'ennemi en forces considérables à Clinton.

L'ennemi a traversé hier la rivière en force et se meut lentement vers nous.

De l'armée de Lee.

Winchester 18 juillet—Nous n'avons pu avoir de dépêche hier. Tout est tranquille à l'armée. Rien de nouveau de l'ennemi.

Il y a eu de fortes escarmouches le 16 à Shepardstown. L'ennemi a attaqué notre cavalerie, avec de la cavalerie et de l'artillerie et après un vif engagement a été repoussé, laissant ses morts et ses blessés sur la place. Nous avons fait 17 prisonniers et quelques chevaux. Notre armée est en bon état, il y a peu de malades et pas de traînards. Le général Pettigrew est mort.

Richmond 19 juillet—On ne connaît rien d'important aujourd'hui. Le principal sujet de conversation est l'arrestation de Mme Allan, femme de Patterson Allan, accusée d'avoir communiqué des informations à l'ennemi. Elle est native de l'Ohio et est alliée, en se mariant en Europe, à une des plus riches familles de Richmond. Des lettres écrites par elle et saisies sur un des courriers de contrebande établissent sa culpabilité.

Un officier arrivé ce soir de la vallée dit que l'armée de Meade est toujours dans le Maryland.

Le bruit que l'ennemi débarquait des troupes à 10 milles au-dessous de Richmond sur les bords de la rivière James n'est pas confirmé.

Nouvelles importantes d'Europe.

Richmond, 19 juillet—Une dépêche spéciale de Bunker Hill, près de Winchester, au *Whig*, donne un sommaire des nouvelles du *Baltimore American* du 16:

La seule chose nouvelle est la suivante, mais on ne dit pas si elle vient d'un arrivage plus récent. Roebuck a dit que Napoléon l'a autorisé à dire à la Chambre des Communes qu'il avait chargé le baron Gros de faire des propositions à l'Angleterre pour la médiation.

Le *London Herald* dit que le bruit court que Russell a donné sa démission par suite d'une divergence d'opinion avec le premier sur la question de la reconnaissance du Sud.

Un détachement de cavalerie fédérale s'est avancé de Williamsport le 18 jusqu'à quatre milles de Martinsburg.

Nouvelles de l'armée de Bragg.

(Correspondance de la *Tribune*)

Charleston, 15 juillet—Je suis arrivé ici, ce matin, de Chattanooga, par la voie d'Atlanta et d'Augusta, qui ont l'air de prospérer comme dans les temps de paix. Les rues de ces deux villes encombrées de jeunes dames de modes et l'on voit beaucoup d'hommes jeunes, forts, robustes, et qui feraient l'orgueil d'un régiment si on les forçait à endosser l'uniforme et à prendre le mousquet.

Je pense qu'on pourrait faire deux brigades au moins avec les surnuméraires qui flânent autour des hôpitaux, des départements du commissariat, sans compter les oisifs qui circulent dans les rues. Pourquoi ne sont-ils pas enrôlés sans retard pour défendre la cause de leur pays?

On voit aussi des femmes élégantes et de splendides équipages, je conviens de ma grande surprise, pour moi, qui ai été si longtemps habitué à ne voir que les feuilles de notre pays portées par nos belles filles du Tennessee à la place de la soie et d'autres tissus coûteux. Les chevaux magnifiques traîneraient admirablement, me disais-je, notre gros matériel d'artillerie, et le patriotisme de leurs maîtres pourrait les engager à en faire cadeau à la batterie Sweet ou Lunk Smith.

Je suis arrivé ici ce matin, et j'ai été honoré d'un grand salut des canonnières de l'ennemi, qui font pleuvoir leurs boulets et leurs bombes sur la batterie de Wagner, à Morris Island, mais sans aucun effet. Hier, une force de nègres débarqués à James Island, a été attaquée ce matin à trois heures, par les brigades Haywood et Colquet, soutenues des batteries Preston et Cheesham, avec un train de siège sous le colonel Ed. Manigault. L'attaque a eu lieu sur les plantations Grimball et Legare. Nos forces ont tourné et surpris l'ennemi, ont ouvert sur lui un feu terrible qui a dispersé les nègres et les a repoussés pêle-mêle vers leurs canonnières après leur avoir fait éprouver un grand carnage.

Le navire cuirassé fédéral *Pawnee*, qui a essayé de couvrir la retraite de l'ennemi, a été percé par un boulet de la batterie Cheesham et a été forcé de se retirer, évidemment dans un très mauvais état. J'irai ce jour à James Island pour avoir des détails. J'ai seulement quelques minutes pour dire que tout nous semble favorable dans la défense de Charleston, quand même l'ennemi réussirait à s'emparer de l'île Morris, car nos travaux environnants l'empêcheraient de la garder. C'est cependant, une question ou plutôt un problème d'art qui nous favoriserait ce moment. Si nous pouvons nous procurer la quantité de travail nécessaire pour compléter nos fortifications, nous pourrons attirer l'ennemi et tirer à ses dépens. Rien de plus pour le moment.

Nouvelles postérieures.

Extraites d'un journal de Mobile du 22.

Incursion de Morgan dans l'Indiana

EMEUTES A NEW-YORK, STATEN ISLAND, ALBANY, &c

Arrivée de Vallandigham au Canada.

L'*Era* a reçu des journaux de Mobile du 21 et du 22 qui contiennent les nouvelles additionnelles qui suivent:

De Richmond.

L'incursion sur Wytheville est confirmée. Une dépêche officielle du général Samuel Jones dit que la cavalerie et l'infanterie de l'ennemi, fortes de 1,000 hommes, se sont avancées dans Wytheville samedi soir, en même temps 30 hommes avec deux pièces, sous le major Dow, y sont entrés dans la ville.

Il y a eu une vive escarmouche pendant trois quarts d'heure et le major Dawyer a été tué avec une partie de ses hommes.

Nous avons perdu le capitaine Oliver et deux citoyens, le lieutenant Boreny a été blessé. L'ennemi a perdu le colonel Lolan, commandant de la brigade, un autre colonel et un major, un lieutenant colonel et 25 hommes blessés, qui sont prisonniers dans nos mains.

Les yankees ont brûlé la geôle et d'autres édifices, et sont partis hier matin en retraitant vers Tazewell Court House. Le dommage au chemin de fer peut être réparé en une heure ou deux. On craint d'autres attaques sur les chemins de fer.

Le bruit court ici que la cavalerie yankee a traversé le Tennessee au dessous de Huntsville.

Le président Lincoln a fixé un jour du mois d'août comme jour d'actions de grâce.

Vallandigham est arrivé au Clifton House, Canada, le 15 au matin.

Incursion de Morgan.

Chattanooga, 20 juillet—Le *Rebel* a reçu des journaux de Nashville et de Louisville du 17.

Des avis de Cincinnati du 15 disent que Morgan a atteint Georgetown, comté de Morgan, à minuit. Il est entouré et a peu de chances de s'échapper.

Des canonnières et une force considérable tout couru hier pour disputer le passage. La rivière est trop haute pour être guéable. La ville sera attaquée de la [illegible] demain. On répare le chemin de fer d'Ohio et de Mississippi et les ponts détruits. Les derniers avis laissent Morgan est après midi à 6 milles de Hillsboro, comté de Hyghland.

Une dépêche de Cincinnati du 16 dit que l'avant garde de Morgan était à West Union, comté de Adam, à 10 milles de la rivière, à minuit. Ses éclaireurs se sont approchés de Mayaville ce matin, mais ont été repoussés par les canonnières à Ripleyville. Nos troupes sont à tout sur ses talons.

Le "Louisville Journal" dit que la cavalerie samedi, de l'arsenal de St Louis ou trois avec deux batteries pour intercepter Morgan à Indianapolis.

La région dans laquelle il opère dans l'Ohio est au nord et au-dessus de Mayaville, Ky.

Morgan est entouré, mais non capturé. Le *Herald* dit qu'il le sera certainement.

Les émeutes à New-York.

Une dépêche de New-York, du 16, annonce que les émeutiers ont brûlé, hier au soir, une maison de prostitution de la rue Greenwich et tué un homme. Les enfants ont été dispersés et la terreur a régné. Un nègre qui avait tiré sur un homme dans la rue Thirty-Second a été assassiné puis pendu à un arbre sur Staten Island. Les émeutiers se sont ensuite portés sur le Lyceum et l'Hôpital de la Marine, ils ont emporté 400 mousquets et des munitions. Les régiments de la ville de New York ont été rappelés. Les émeutiers étaient au nombre de 5000.

Une dépêche de New York du 16 dit que l'affervescence n'est pas encore calmée, que le général Brown menace de tirer tout homme trouvé dans une foule, que les édifices publics sont protégés par l'infanterie et les canonniers, que l'artillerie a lancé de la mitraille dans Thirty Seventh street, à Sinclair's House, que dans Twenty-ninth street, hier, au soir, un individu ressemblant à Greeley a été assommé, qu'Andrews, chef des émeutiers, a été arrêté et envoyé au Fort Lafayette.

Une dépêche de Boston N Y du 14 annonce que des émeutiers sont entrés dans plusieurs boutiques d'armuriers—L'émeute a eu lieu à la suite d'un tirage au sort. La cloche d'alarme sonne et la milice s'assemble rapidement.

Minuit—Tout est maintenant tranquille. Les émeutiers se sont dispersés.

Une dépêche d'Albany du 15 renferme ce qui suit: "Quatre cents ouvriers des forges Rensselaer ont détruit les bureaux du *Times*, forcé les portes de la geôle et mis les prisonniers en liberté.

A New Haven, dans le Connecticut, dit une dépêche du 15, deux cent douze hommes ont été désignés par le sort: Parmi eux se trouvent trois professeurs et neuf étudiants du collège de Yale.

Le tirage s'exécute tranquillement à Philadelphie et à Springfield.

Petersburg, 20 juillet—Le *N. Y. Herald* du 16 dit que l'émeute a duré toute la journée de mercredi. Le tirage a positivement été suspendu. Il y a eu des collisions terribles entre le peuple et les troupes. On s'est battu avec acharnement dans la rue 19e, et les soldats ont été mis en déroute.

Le colonel Jardine a été blessé. Un capitaine et un lieutenant du 5e de la milice de New York ont été tués. Il y a eu un grand massacre dans les rangs de la troupe comme dans ceux du peuple. On a compté quarante cadavres sur un seul point. Les nègres ont été poursuivis à outrance et trois d'entre eux ont été pendus. La rue Grand a été complètement saccagée. Tous les nègres sont en fuite.

Plusieurs maisons dans le 21e ward ont été démolies. On s'est battu à l'hôpital de la 7e Avenue, et il y a eu également sur ce point de nombreuses victimes.

Le conseil de ville a voté dix millions et demi de subsides aux conscrits.

Il y a eu des troubles à Boston [N Y], à Yorkville, à Brooklyn, à Jamaica, [illegible] mais le n'ont pas eu la gravité de ceux de New-York.

Nouvelles du Nord.

RETRAITE DE LEE [illegible] DU POTOMAC.

Opérations de Morgan.

Le *Picayune* a reçu au *St Louis Republican* du 13 courant qui contient les nouvelles suivantes:

La guerre dans le Maryland.

Baltimore, 11 juillet—L'*American* publie la dépêche suivante:

Boonsboro, 11 juillet, 8 heures A. M.—Tout est tranquille sur le front, ce matin. La nuit dernière, les rebelles ont changé entièrement leurs lignes, abandonnant leur position sur la droite de Funkstown et Hagerstown et se repliant sur James' College, à quatre milles de la rivière. Notre cavalerie travaille à reconnaître les lignes rebelles.

New York, 11 juillet—Une dépêche de Boonsboro dit: Ce matin, au point du jour, l'ennemi a abandonné la ligne d'Antietam et s'est retiré vers Williamsport. Les avant postes rebelles sont toujours sur la route de Hagerstown, de ce côté de Funkstown. Avant la nuit, le général Meade aura si les rebelles combattront ou se retireront.

Les forces du général Meade sont prêtes à être employées selon ce qui sera nécessaire. Les routes sont en bon état et le temps est beau. Quarante-cinq hommes du 6e corps ont été blessés hier. Ce corps a été seul engagé.

Depuis la réception de cette dépêche, on a appris que le gros de l'armée de Lee s'était replié en position sur la ligne de terre, en face Falling Water.

Quartier-général de l'armée du Potomac 11 juillet—Il n'y a eu aujourd'hui que des escarmouches insignifiantes. Les forces du général Meade sont en position d'avancer et de livrer bataille au moment propice.

Baltimore 12 juillet—Une dépêche de Boonsboro du 12 dit que tout est tranquille ce matin. On dit que les rebelles retraitent vers Hancock. Tout va bien.

Une dépêche de Harrisburg rapporte que le général Sigel a été nommé au commandement de la milice pennsylvanienne qui se trouve en avant.

L'ennemi a changé ce matin ses lignes d'avant postes, ce qui fait croire à l'abandon de Funkstown, et on a fait de ce bruit une retraite complète de l'autre côté de la rivière. L'ennemi était toujours dans la même position et en force. Nos avant postes sont près de Funkstown et à proximité, tout le long de leurs lignes tout semble prêt pour une bataille.

New York, 12 juillet—Une dépêche adressée le 11 de Hagerstown au *Herald*, dit qu'un combat a commencé hier au point du jour à Sharpsburg, et a continué jusqu'à six heures du soir, à ce moment la division de Longstreet a montré quelque confusion et notre armée l'a repoussée de plusieurs milles. L'engagement a été amené par Kilpatrick qui trouvant, jeudi, les rebelles trop forts, a attendu de l'infanterie. Une partie de notre armée seulement a pris part au combat. Les rebelles se sont d'abord bien battus, mais après ils tiraient d'une façon désordonnée, comme si leurs munitions étaient épuisées.

Notre cavalerie et notre artillerie ont détruit un pont de bateaux, à la grande consternation des rebelles qui étaient sur le point de traverser. Les rebelles ont évacué la place à minuit, Lee, Longstreet et Ewell ont été les derniers à partir. J'ai l'information certaine que les rebelles ont retraité à Williamsport, où ils comptent s'arrêter. Il y a eu plusieurs escarmouches légères sur l'Antietam. Les forces du général Couch s'avancent.

Le *Herald* dit qu'il s'opère d'importants mouvements militaires qui indiquent que la politique du gouvernement est de poursuivre nos succès et de mettre la rébellion au pied du mur. Notre gouvernement a avertis les rebelles que l'exécution des deux officiers choisis à Richmond serait suivie de représailles.

Le *Mercury* a publié une dépêche de Washington qui donne à entendre que Lee a retraversé le Potomac.

Les opérations de Morgan.

Indianapolis, 11 juillet—Les forces de Morgan arrivées à Vienne sur le chemin de fer de Jeffersonville, à 6 heures ce matin, ont brûlé la gare et le pont et marchent maintenant dans la direction de Madison, avec l'intention, dit-on, de traverser la rivière à Grays Ferry. Les prisonniers échappés disent que les rebelles étaient fort pressés et paraissent avoir le projet de passer par l'Indiana et l'Ohio pour aller se réunir à l'armée de Lee.

Cincinnati, 12 juillet—Les hommes de Morgan sont repoussés jusqu'à sept milles de la ligne de l'Ohio. Quelques points du chemin de fer de l'Ohio et du Mississippi, entre Cochran et North Vernon, ont été détruits aujourd'hui. Les rebelles sont venus près du chemin de fer d'Indianapolis et de Cincinnati, à Sunmone, d'où un régiment de milice les a repoussés. Il faut être qu'il n'y avait là qu'une faible partie de leurs forces.

Indianapolis, 12 juillet—Les forces de Morgan se sont portées, hier matin, de Vienne vers l'est et sont arrivées à Vernon sur le chemin de fer de Madison et Indianapolis, à 2 heures du soir, elles ont demandé la reddition de la ville. On les a renvoyées au col. Burkham, commandant les forces fédérales. Une demi heure fut accordée pour faire sortir les femmes et les enfants mais avant l'expiration de ce terme, l'ennemi s'était retiré.

Des éclaireurs envoyés à la poursuite des rebelles en ont capturé 19. Pas de perte de notre côté. Après avoir quitté Vernon, ils se portèrent vers le Sud et enlevèrent les rails du chemin de fer, coupèrent les lignes télégraphiques et détruisirent ainsi une portion de la voie ferrée de l'Ohio et du Mississippi, à l'ouest de Vernon.

Ils se dirigèrent ensuite vers l'est et ils sont arrivés aujourd'hui à Versailles. Un détachement de 60 hommes est allé à Osgood, y a brûlé le pont du chemin de fer et a fait prisonnier l'opérateur du télégraphe.

Le général Manson, avec une force considérable d'infanterie et d'artillerie, est parti de Jeffersonville hier soir et est arrivé à Carrollton cet après midi. Il a escarmouché avec les rebelles près de Grassy Flats et a capturé un capitaine et 12 hommes. Le colonel Garvin, avec une force de 100 hommes, est sorti de Summons sur la ligne ferrée d'Indianapolis et Cincinnati et a eu une escarmouche avec une partie des forces de Morgan à deux milles et demi de cette place. Elles ont perdu un homme qui a été tué. A 1 heure, aujourd'hui, les forces du général Hobson se trouvaient à une faible distance sur les derrières de Morgan. Une force suffisante a été expédiée d'ici dans les dernières 24 heures pour chasser les maraudeurs de l'Indiana ou les capturer.

Captures de steamers devant la Mobile.

Nous tenons, dit l'*Era*, du commissaire des prises Hahn les renseignements suivants sur des captures de valeur faites en dehors de la baie de la Mobile.

Dans la nuit du 18 au 19 courant, les steamers *James Battle* et *Wm Bagaley* ont essayé de forcer le blocus de la Mobile en passant près de terre vers l'Est.

Le sloop à vapeur des États Unis *Oasper* leur a donné chasse. L'*Aroostook* et le *Kennebeck* ont poursuivi de leur côté. On découvrit ensuite un autre steamer sur l'avant, allant dans la même direction et qu'on reconnut pour être le steamer des États Unis *De Soto*. Ayant une marche supérieure, il captura le *James Battie*, y plaça un équipage de prise et l'envoya à la Nouvelle-Orléans pour être adjugé par la Cour de District des États Unis. Ce steamer n'est pas encore arrivé. Sa cargaison, consistant en coton et en résine est très précieuse.

L'*Oasper* continue à chasser le *James Bagaley*, en donnant au *Kennebeck* le signal de le suivre. Au coucher du soleil, le 18, le coureur de blocus était en pleine vue et à 11 heures du soir, l'*Oasper* envoya un boulet au *Bagaley* qui suspendit sa route. Ce steamer est arrivé ici hier sous la charge d'un équipage de prise.

Le capitaine Charles du *James Bagaley*, a été interrogé hier par le commissaire Hahn. Son navire portait 700 balles de coton dont 121 avaient été jetées par dessus bord, pendant la chasse. Il y avait encore à bord une quantité considérable de térébenthine qui fut jetée à la mer.

Le *Bagaley* allait à la Havane.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Vendredi, 24 juillet, 5 heures P. M.

COTON—Trois petites transactions (73 balles) ont eu lieu au commencement de la semaine, à des prix qui sont restés inconnus. Les ventes annoncées sont 1 balle de ramassés mercredi à 17c, (5 balles strict good middling, jeudi, à 56 cts et 15 balles low middling, à [illegible] à la livre. Il n'en reste plus sur le marché. Les propriétés est meilleure pour les arrivages.

ETAT DU COTON.

Stock sur place le 1er sept 1862	balles	2100
Arrivé la semaine dernière		118
Arrivé antérieurement	19136	
COTON AVARIE, ECHANTILLONS.		
Contenus de malgles, ramassés, &c	251	19537
		21637
Exporté la semaine dernière		134
Exporté antérieurement	19465	19599
Sur place et à bord des navires		2038

TABAC—Il ne s'est vendu qu'un petit nombre de boucauts pris pour la consommation de la ville, à 27c le bon Kentucky, et à 31c le Mason County.

ETAT DU TABAC.

Stock sur place le 1er sept 1862	boucauts	12200
Arrivé la semaine dernière		40
Arrivé antérieurement		135
Exporté la semaine dernière		12335
Exporté antérieurement	11159	11199
Sur place et à bord des navires		1.96

De ce chiffre, il faut déduire la quantité employée pour la consommation de la ville. Pendant la semaine, un stock très faible et presque total, on [illegible] ventes.

SUCRE—Aucune transaction aujourd'hui. Il s'est vendu, dans le courant de la semaine, 36 boucauts, en de petits lots, par des spéculateurs, à 11 à 11½ et 12c la livre pour le prime, à 10c le blanc, 13c la livre pour le fair de la récolte 1861. [illegible] 13c le sucre de [illegible] ainsi qu'il n'a pas été reçu de sucre cette semaine, mais il en est arrivé probablement sous peu de l'intérieur.

MELASSE—Pas d'arrivages. Le peu qui se trouve sur le marché appartient à des spéculateurs. Aucune vente cette semaine. Les prix de la semaine dernière étaient de 45 à 48 cts le gallon.

FARINE—Fort stock, approvisionnement assez fort, faible demande, baisse marquée. Les détaillants de farine, cette semaine, à une baisse, une baisse de 50c le sac au plus de marché dans les boulangeries de la ville. Détail, $8 50 la barille de Rio, $11 à $11 50 le baril d'extra.

FOURRAGE—Il n'y a pas de mais, on de grosses grains et les marchands en sont très épuisés. Le [illegible] ont cédé le tonneau de bon foin; dépôt de terre [illegible] Il n'a pas été reçu 4 [illegible] 200 sacs d'avoine à $1 25 le boisseau et 600 tonneaux de foin à $35 le tonneau.

CAFE—De petites ventes, à 31c, à 33cts la livre de Rio.

FRET—Il y a peu; pas de taux réguliers.

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 73 balles pailles de la Louisiane à $11 75 à $13 50 le tonneau, 10 barils farine extra de bonne qualité à $8 75 à $9 25, 10 barils mélange à $1 75; 20 balles coton à $1 55 a $1 42; et 10 barils harengs à $1; 40 sacs blé à $6, 3 barils whisky à $1 20 et 3½ pipes eau de vie à $1 25 à $1 30 le gallon.

—Reçu dans la semaine: 116 balles coton, 53 caisses [illegible], 681 barils bœuf, 70 boucauts et 69 barils sucre, 24 barils farine, 4 barils alcool, 110 barils mélasse, 577 balles foin, 41 barils fèves, 1953 sacs maïs, 160 barils pommes de terre, 304 caisses chandelles, 25 barils [illegible], 1933 sacs farine, 21 barils porter, 254 sacs riz, 10 caisses savon et 1 sac café.

—Exporté: 303 boucauts et 116 barils sucre, 736 barils coton, 291 barils mélasse, 5 barils [illegible], 19 barils [illegible], 4 boucauts tabac, 231 caisses et 8 barils savon, 50 [illegible] de savon, [illegible] colis cognac, 56 caisses champagne, 241 barillets cidre, 25 caisses vin, 100 [illegible] 10 barils whisky, 15 barils huile de [illegible], 5000 ardoises, 4 [illegible] 7 barils vinaigre, 4000 briques, [illegible] de bois de construction, 20,000 bordeaux et $16,800 en espèces.

Arrivé dans la semaine: 6 barques, 4 bricks, 12 goélettes, 10 bateaux à vapeur.—Expédié: 3 [illegible] steamers, 2 navires, 2 barques, 4 bricks et 12 goélettes.

—La fleuve a baissé de huit pouces dans la semaine et est actuellement à 5 pieds 8 pouces au-dessous de la marque des hautes eaux.

BULLETIN FINANCIER.

BUREAUX DE L'ABEILLE,

Vendredi soir, 24 juillet.

La semaine s'est ouverte très calme sous le rapport des finances et du commerce. Les taux de change n'ont subi aucune variation. [illegible] les mêmes sur New-York. Les effets de commerce 1 à 1½ pour cent [illegible] à 73 à 30 les chèques à vue sur New York et à 3 pour cent de prime, suivant la qualité, le sterling, à 150 à 155, les francs, 3 60 à 3 65. Il n'est [illegible] de ce changement des effets sur ce qu'on en lieu.

Les nouvelles du Nord qui ont paru dans notre journal de jeudi dernier firent baisser les espèces et le change pour l'étranger, mais les traites pour l'intérieur restèrent fermes. Les espèces ont acquis plus de fermeté; elles sont montées à 33 et 34 pour cent l'or, et 24 à 25 pour cent l'argent. Traites à vue sur New York, 1¼ à 1½, et 2 pour cent de prime en billets du Trésor et 7 à 7½ pour une autre monnaie. Deux des Banques demandent 5 pour cent de prime de leurs billets.—Sterling, 1 60 à 1 65, francs, 3 60 à 3 50. Ce sont les prix d'aujourd'hui, et bien que ce fût jour de malle, (la Morning Star ayant été expédié pour le Nord) la demande de traites du Nord n'a que légèrement augmenté.

Il a été expédié pour New-York, aujourd'hui, $127,125 en espèces—Dans les premiers jours de la semaine, 50 actions de la Compagnie du chemin de fer ont été vendues à $125 l'action, et des bons de la ville en faveur d'un chemin de fer ont 614 offerts à $45.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 23 juillet 1863.

Arrivé dans la semaine 193 bœufs, 4 cochons, 144 moutons et 70 veaux. Vendu, 167 bœufs, 59 cochons, 57 moutons, 70 veaux et 6 vaches. A vendre, 10 bœufs et 81 cochons.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net, 23 cents. [illegible]

Veaux, 1re qualité, par tête … $35 à 35 [illegible]

Cochons, par 100 livres … 13 à 15 cts

Moutons, suivant la qualité, par tête, $6 à 10

Vaches à lait, par tête … $75 à 121

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.

Steamship de la malle des E U Morning Star, Perkins, New York.

Barque Kleber, Lincoln, Boston.

Barque Daniel Pendergast, Boston.

Barque Albert, Hallett, Boston.

ARRIVÉS HIER.

Brick J. McIntyre, Linnell, Boston.

Brick Plover, Upton, Boston.

Steamboat Queen, Bishop, Baie de Mobile.

Pour les exportations et les importations, voir à la partie anglaise.

Nouveau Magasin de Variétés.

MYER PHINEAS,

34 … Rue de Chartres … 34

Fournitures de bureau.

Papier, enveloppes, encre, plumes en acier et en or, cartes à jouer, dominos, encriers, mutilages, crayons, portemonnaie, wall etc et Tuck Book.

Garnitures pour Dames.

Rubans de velours, ceintures, boucles et une grande variété de peignes, brosses, aiguilles, épingles, cotons en boîte, dé, portemonnaie, savons, soie, chemises, [illegible], etc.

Articles divers.

Papier d'emballage, Jasp, gants blancs, bretelles, pipes, portefeuilles, &c. 19 juillet—3m

L. E. MARCHAND,

IMPRIMEUR,

Rue de Chartres, 291, entre Ste-Anne et Madison.

Factures, Cartes, Catalogues, Affiches, &c. Prix modérés.

On demande un apprenti. 16 juillet—30

ATTENTION.

Grande vente de propriétés améliorées et vagues par le shérif.

Nous appelons l'attention particulière à la vente qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de propriétés de valeur améliorées et vagues, faillite de P. F. Lebond et ses créanciers. Pour les détails, voir nos annonces.

ATTENTION!

Les ventes de ce jour par le shérif comprennent:

1o—A 12 heures, à l'angle des rues Orléans et Villeré, 2me District, le fonds d'une [illegible].

2o—A midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, à l'une [illegible], grande vente de propriétés de valeur améliorées et vagues, faillite Le Bond.

3o—A 4 1/2 heures P M, à l'angle des rues Royale et Orléans, 2me District, parfumerie, [illegible].

4o—A 5 heures P. M., à ce même endroit meubles de [illegible].

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, samedi, 25 du courant, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Poydras, 118 balles foin.—A 11 heures à l'ancien magasin d'encan, rue du Camp, No 37, beaux meubles, tableaux, piano, verrerie, &c.

M. B. Seel, encanteur, vend des épiceries et des provisions ce matin, à l'encan, dans la rue des Magasins No 44.

M. H. McLean, encanteur, vend des meubles, un piano, de la faïence, &c, ce matin, à 11 heures, dans la rue Gravier, No 64.

M. J. Boisseau, encanteur, vend du café Rio, des jambons, des vins, ce matin, à 11 heures, au coin des rues Magasin et Gravier.

Décédé, hier soir, à 8 heures et 30 minutes, à l'âge de 7 ans et 7 mois, Emile MALARD, fils d'Albert Malard et de Coralie Gayarré.

Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à [illegible] heures précises.

Le corps est exposé rue St-Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.

AVIS.

Le public est prévenu et requis de ne pas négocier ou accepter un billet, ci-après détaillé qui a été perdu par le soussigné porteur et propriétaire du dit billet, savoir: Un billet de la somme de trois cent mille piastres souscrit à la date du premier avril 1862, par deux certain Jayme Galaulibuse [illegible] à son propre ordre, par lui endossé, payable à un mois de date à l'ordre de Jos. Lebrosy, notaire, à la date du dit billet, porté à neuf mois. [illegible] F. PONS Y OLIVAS. 4 juillet—1m

Ecole Supérieure et Primaire,

230 … Rue des Remparts … 230

Dirigée par M. Ch. CARON.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

CETTE Institution vaste et bien disposée est une des plus belles et des plus saines dans des climats, offre toutes les commodités désirables pour des élèves.

L'enseignement répond complètement aux besoins de l'instruction dans ce Pays; il comprend le Français, la lecture, l'Écriture, l'Orthographe, la Rédaction, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Géographie, le Dessin et les principales notions scientifiques.

Les cours se font toute l'année sans interruption et il y a classe de 8 à 5 heures et demie de la journée, le dimanche et l'après-midi du samedi exceptés.

Chaque élève est porteur d'un livret constatant chaque jour sa conduite, sa conduite et son travail.

Des classes ont lieu le soir pour les grandes personnes.

Prix: Classes du jour de 2 à 6 piastres par mois. Pensionnaires de $15 à $18. Classes du soir $5. 25 juillet

DIVERS en magasin et à vendre par les soussignés—

180 barils porc mess,
10 tierçons jambons,
100 rames papier,
50 tierçons saindoux,
25 barils gros maquereaux No 2,
100 do farine fine,
100 do de diverses marques,
20 barils pommes de terre,
16 caisses tabac à chiquer,
200 douzaines balais assortis,
40 boucauts de sucre de choix,
25 barils curés en morceaux, Lovering, Philadelphie,
25 caisses thé vert,
150 sacs sel fin,
50 do du demi gros,
30 barils vieux whisky Bourbon,
50 sacs café Rio, pur,
25 tréquins beurre de Goshen de choix
FRED AVET & Co
25 juillet—1m. rue Vieille Levée, Nos 59 et 61

A VENDRE,

Pour cause de départ.

Une belle grocerie pour famille, bien située et faisant de bonnes affaires. Les personnes qui désireraient placer un petit capital obtiendront des conditions avantageuses.

S'adresser à L. W. DODGE, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, No 32. 25 juillet—3t

CHEVAL PERDU.

Un cheval noir, selle et bridé, portant sur la cuisse droite les lettres J. L. a été débarqué du steamboat "Algerine" et a été enlevé. Celui qui en a connaissance et qui en rapportera des renseignements au bureau de [illegible] recevra une récompense libérale. 25 juillet—1f

Dissolution de société.

LA société existant sous la raison sociale de BLINEAU FRESE & Co est dissoute d'un commun accord, depuis le 27 avril dernier. JULES BLINEAU reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires comme par le passé. 25 juillet—3 JULES BLINEAU

A VENDRE,

Pour cause de départ,

UN MOULIN A VAPEUR bien achalandé, situé rue Robertson et Ste Anne. Pour références, s'adresser sur les lieux. 25 juillet—3f

Café à vendre.

A VENDRE à des conditions avantageuses, le café situé sur la Levée, maison Pontalba, entre Madison et Ste Anne, connu sous le nom de "Tivoli", avec le bail jusqu'à la fin d'octobre 1863. S'adresser sur les lieux. 25 juillet—3

Bon marché! Bon marché!

73 … RUE DU CAMP … 73

Trois piastres la douzaine.

LE soussigné, ayant ouvert son nouveau SALON DE PHOTOGRAPHIE muni de tous ses anciens clients et au public qu'il est prêt à recevoir ses visiteurs, et pour leur [illegible] exiger pour un jour tous les prix de TROIS PIASTRES LA DOUZAINE. Dernier perfectionnement dans la photographie. PHOTOGRAPHIES au naturel et en couleur, à la qualité ou à l'aquarelle.

Le salon est ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir, excepté les dimanches. 25 juillet—1m J. W. PETTY.

DEMANDE.

ON demande une dame d'un certain âge, pour prendre soin d'un ménage. On exige les meilleures recommandations. S'adresser par réponses à M. B. au bureau de ce journal. 25 juillet—3f

Saucissons! Saucissons!

SEPT caisses saucissons qualité extra, à vendre par J. & J. TARDOS, 17 juillet—3f. 42 rue Vieille Levée.

Drêche.

700 boisseaux venant d'être reçus et à vendre par E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 à 79. 12 juillet

VINS, HUILE, FRUITS, &c.

CINQ CENTS barriques vin de Bordeaux et de Cette,
100 quarts barriques vin d'Oporto et Madère,
2000 caisses vins rouge et blanc,
100 paniers Champagne, 12 ans, 12 vin et 24 os,
100 caisses fromages [illegible],
100 meules Gruyère de bonne qualité,
150 caisses absinthe et [illegible] Pernod et Lecoultre
200 do savon de Castille.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr 11 juillet 62 et 64, Vieille Levée

SEL. SEL.

TRENTE MILLE boisseaux sel de Cadix et Iviça. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. 18 juillet 62 et 64, Vieille Levée

MARBRE, MARBRE.

QUATRE CENTS plaques marbre d'Italie de différentes grandeurs et qualités,
[illegible] do do do,
50 statues en marbre, sculptées par les artistes modernes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. 18 juillet 61 et 64, Nouvelle Levée

Limons! Limons, Limons.

CINQ CENTS caisses limons extra de Malaga. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA, 18 juillet 62 et 64, Vieille Levée

Tabac en feuilles.

UN bon assortiment de tabac de MASON COUNTY et du Maryland. Ce dernier tabac peut servir huit cents livres pour [illegible]. A vendre par THOMAS K. PRICE, 20 juillet—1m rue du Camp, No 36, en premier

INJECTION RICORD.

CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.

Les écoulements simples sont guéris en quelques jours. A vendre par E. GAUDOZ, 11 juillet Carondelet Conti et Bourgogne

BON MARCHÉ!

BON MARCHÉ!

BON MARCHÉ!

Marchandises sèches!

THEODORE DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St Philippe.

Offre en vente, depuis jeudi 23 juillet:

A [illegible] des COTON BLANC, à 1 cts la yarde.
[illegible] COTON, à 11 cts la yarde.
[illegible] COTON large d'une yard le plaine, à 30 cts.
BATISTE FINE, pour 81, à 35 cts
BAREGES à 15 cts
VOILES NOIRS à 50 cts.
GINGAS FIL à 37½ cts, garantis 81 pur.
COTONNADES FRANÇAISES à 25 cts
BAS ANGLAIS, fins, à $1 50 la douzaine
50 CHEMISES à $1 25 pièce.
COTON BLANC et COTON ÉCRU, pour draps, à $1 la yarde.

Et un stock complet d'autres

MARCHANDISES DE SAISON,

Pour Dames, Messieurs et Enfants.

BAS ET CHAUSSETTES,
SERVIETTES, LINGE TABLE, NAPPES,
MOUSTIQUAIRES,
ALPACAS, &c.

Il vient de faire l'ouverture de 111 de ces belles CRINOLINES à 12 ressorts, à 75 cts pièce.

24 juillet

VENTES JUDICIAIRES.

P. F. LE BOND vs SES CREANCIERS.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 3,680. En vertu d'un ordre de vente rendu le 27 de mai 1863 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le samedi, 25 de juillet 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

1o—Sept terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Mlle, Palmyre et Hasquet, désignés par les Nos de Un à Sept inclusivement. Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No Un forme l'angle des rues Tonti et Palmyre et mesure trente pieds 10 pouces et trois lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur de cent huit pieds trois pouces et cinq lignes et face à la rue Palmyre. Ensemble avec les bâtisses, hangar et lieux d'aisances qui s'y trouvent.

Le No Deux mesure trente deux pieds de face à la rue Tonti, sur cent huit pieds trois pouces cinq lignes de profondeur.

Les Nos Trois et Quatre mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Tonti, sur cent huit pieds trois pouces cinq lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et une construction qui se trouvent construits sur ces terrains, consistant en maisons en bois ayant deux chambres avec foyers, deux cabinets, galerie, puits, cuve et jardin.

Le No Cinq mesure trente deux pieds de face à la rue Tonti sur cent huit pieds trois pouces de profondeur.

Le No Six forme l'angle des rues Tonti et Hasquet et mesure cent cinquante neuf pieds de face [illegible] lignes de face à la rue Tonti, sur cent trente pieds trois pouces et cinq lignes à l'opposé, avec plu trente pouces de face à la rue [illegible], et qu'on profondeur de lignes de [illegible].

Le No Sept mesure vingt sept pieds de face à la rue Hasquet, Palmyre, cent [illegible] pieds trois pouces trois lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à deux chambres avec cabinets, dépendances et appartenances, poulailler, pigeonnier, puits, cuve, lieux d'aisance, &c.

Les dits terrains primitivement dits plus particulièrement désignés sous les Nos de Douze à Seize inclusivement, et par les Nos Trois et Quatre, ont été acquis par l'insolvable des deux immeubles, savoir: Les Nos de Douze à Seize de la Veuve de l'acquéreur, par acte au rapport de E. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 26 de juin 1860; et les Nos Trois et Quatre de la Dame Angelina E. Batty, par acte au rapport de T. Guyol, notaire public en cette ville, en date du 22 avril 1861.

2o—Sept terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Miro, désignés par les Nos Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Dix huit, Dix neuf et Vingt deux, suivant plan de l'arpenteur, levé, du 8 du mois de juillet 1861, déposé en l'étude de F. E. Guyot, notaire public en cette ville. Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No Deux mesure vingt huit pieds six pouces de face à la rue Palmyre, sur cent huit pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois portant le No 121, ayant deux chambres avec foyers, galerie, cabinet, un grand hangar servant d'écurie, puits, cuve, &c.

Le No Trois mesure et pieds sept piedsdix pouces de face à la rue Palmyre sur cent huit pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en bois portant le No 119, ayant deux chambres, un hangar servant de cuisine, puits, cuve, lieux d'aisances.

Les terrains Nos Deux et Trois, ci-dessus décrits ont été acquis par l'insolvable à une vente publique faite par le shérif de la paroisse d'Orléans le 12 décembre 1861 dans l'affaire de la Veuve E. Mager vs Jerry Keller, No 5641, des dossiers de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il appert de l'acte de vente à lui délivré par le dit shérif, enregistré au bureau des Aliénations au livre 84 folio 94 et au livre des Hypothèques au livre [illegible].

Le No Quatre mesure vingt huit pieds six pouces de face à la rue Palmyre, sur cent huit pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, portant le No 117, ayant deux chambres avec foyers, galerie, cabinet, un grand hangar servant de remise, serrant d'écurie, remise et magasin, puits, cuve et lieux d'aisances.

Le No Cinq mesure vingt huit pieds six pouces de face à la rue Palmyre, sur cent huit pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une construction en bois portant le No 115, ayant deux chambres avec foyers, galerie, cabinet, un grand hangar servant d'écurie, &c, puits, cuve, lieux d'aisances, &c.

Les terrains Nos Quatre et Cinq ci-dessus décrits ont été acquis par la dame Elisabeth Cella Ross, épouse de l'insolvable, de la dame Almeria Gordon, veuve de Michael Maher, par acte au rapport de Theodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 13 de novembre 1859 et font partie des biens de la communauté qui a existé entre l'insolvable et sa dite épouse.

Le No Dix-Huit forme l'angle des rues Banks et Miro, et mesure vingt six pieds huit pouces de face à la rue Banks, sur cent huit pieds de profondeur et face à la rue Miro. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une construction en bois, ayant galerie devant et sur le côté, trois chambres, deux chambres servant de cuisine, deux caves, puits, lieux d'aisances, &c.

Le No Dix-Neuf mesure vingt huit pieds 3 pouces [illegible] de face à la rue Miro, sur cent quatre vingts pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maisonnette à deux chambres, cuve, lieux d'aisances, &c.

Les terrains Nos Dix-Huit et Dix Neuf ci-dessus décrits ont été acquis par l'insolvable de la veuve Maher, par acte au rapport de Théo Guyol, notaire public en cette ville, en date du 26 de février 1861.

Le No Vingt deux mesure vingt huit pieds sept pouces, deux lignes de face à la rue Miro sur cent huit pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une construction en bois ayant deux chambres avec foyers, cabinet, puits, cuve, lieux d'aisances, &c.

Acquis par l'insolvable de H. P. Livermore, par acte au rapport de Théo. Guyol, notaire public en cette ville, en date du 14 février 1861.

3o Quatre terrains situés dans le district susdit, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Banks et Palmyre, désignés par les Nos Cinq, Six, Sept et Huit. Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No Cinq mesure vingt six pieds de face à la rue Banks sur cent dix pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une construction en bois, ayant deux chambres avec foyers, un grand hangar, cuve, puits et lieux d'aisances.

Et les Nos Six, Sept et Huit, mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Banks sur cent dix pieds de profondeur.

Lesdits terrains Nos Cinq, Six, Sept et Huit ci-dessus décrits ont été acquis par l'insolvable de la Dame de Pontalba, par acte au rapport de E. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 25 de juin 1860.

4o—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No Quatre Vingt Dix Sept, borné par les rues Palmyre, Hasquet, Génois et Tête, ainsi que [illegible]

[illegible] maisons de Un à Vingt Deux inclusivement, formant, les dits, deux cent soixante dix sept pieds cinq pouces de face sur chacune des rues Palmyre et Gasquet et trente Deux cent quatre vingt dix cinq pieds sur chacune des rues Génois et Tête. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison ayant deux chambres, cuisine, puits, cuve, lieux d'aisances, &c.

5o—Un terrain situé dans le 2e et borné par les rues Bayou Rd, Canal, Miro et Galvez, désigné par le No Trois, et mesurant cinquante quatre pieds, quatre pouces trois lignes de face à la rue Gasquet, trente pieds sept pouces de face sur la ligne de largeur dans le fond, et cent pieds de face dans la rue Miro, et sur deux pieds sept pouces sur la ligne à Gasquet. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une construction en bois, ayant deux chambres, galerie, puits, cuve, lieux d'aisances, &c.

6o—Deux terrains situés dans le 1er ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Miro et Tonti, désignés par les Nos Onze et Douze, ayant chacun vingt pieds de face à la rue Banks, sur cent cinq pieds de profondeur, dans la dite rue Miro, et ayant deux pieds de largeur sur la ligne de profondeur dans la rue Miro, et en [illegible] ayant deux chambres avec foyers, galerie, cabinet, puits, cuve, lieux d'aisances, &c, &c.

Les propriétés ci-dessus qualitativement, réellement, réellement décrites, ont été acquises par l'insolvable, de la Dame de Pontalba, par acte au rapport de E. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 26 de juin 1860.

7o—Vingt huit terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Un à Vingt-deux, borné par les rues Claiborne, St Jean-Baptiste, de Robertson, Pauline et Jeanne, contenant quatorze terrains, dont les dimensions suivantes, savoir:

Les Nos Un, Deux et Trois, formant l'angle des rues Claiborne et Robertson. Le No Trois, l'encoignure des rues Claiborne et Jeanne, ont chacun trente pieds de face à la rue Claiborne et cent dix huit pieds de profondeur. Les Nos Quatre, Cinq et Six, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeanne, sur cent cinq pieds de profondeur. Le No Sept forme l'angle des rues Jeanne et Robertson et mesure trente pieds de face à la rue Jeanne et sur cent huit pieds trois pouces de profondeur. Le No Sept formant l'angle des rues Claiborne et Jeanne, et le No Quatorze forment l'angle des rues Claiborne et Pauline.

Acquis par l'insolvable de F. B. Hernandez, par acte au rapport de C. V. Foulon, notaire public en cette ville, en date du 2 d'avril 1862.

8o—Un certain ilet de terre désigné par le No Cinquante-six, borné par les rues Barthélemy, Massant, de la Force et de la Vertu, dans le Troisième District de cette ville, contenant vingt-six terrains numérotés de un à vingt-six inclusivement, et ayant les dimensions suivantes, savoir: Les Nos de Un à Onze [illegible] mesurent chacun trente-un pieds de face à la rue Barthélemy, sur cent cinq pieds de profondeur.

Les Nos Douze et Treize mesurent chacun trente pieds de face à la rue de la Vertu sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur.

Les Nos de Quatorze à Vingt-quatre inclusivement, mesurent chacun, trente-un pieds de face à la rue Massant, sur cent cinq pieds de profondeur.

Entre Nos Vingt-cinq et Vingt-six mesurent chacun trente pieds de face à la rue de la Force, sur cent soixante-dix pieds six pouces de profondeur. Le No Un forme l'angle des rues de la Force et Barthélemy, le No Onze l'angle des rues Barthélemy et de la Vertu, le No Quatorze l'angle des rues Massant et de la Vertu, et le No Vingt quatre l'angle des rues Massant et de la Force.

9o Un ilet de terre situé dans le district susdit, désigné par le No Cinquante-sept, borné par les rues Barthélemy, Massant, de la Vertu et des Magistrats, contenant vingt six terrains numérotés de Un à Vingt six inclusivement, et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les Nos de Un à Onze mesurent chacun trente un pieds de face à la rue Barthélemy, sur cent cinq pieds de profondeur; les Nos Douze et Treize mesurent chacun trente pieds de face sur la rue des Magistrats, sur cent soixante-dix pieds et six pouces de profondeur; les Nos de Quatorze à Vingt-quatre inclusivement mesurent chacun trente un pieds de face à la rue Massant, sur cent cinq pieds de profondeur, et les Nos Vingt-cinq et Vingt-six mesurent chacun trente pieds de face à la rue de la Vertu, sur cent soixante-dix pieds et six pouces de profondeur. Le No Un forme l'angle des rues de la Vertu et Barthélemy, le No Onze l'angle des rues Barthélemy et des Magistrats, le No Quatorze l'angle des rues des Magistrats et Massant, et le No Vingt-quatre l'angle des rues Massant et de la Vertu.

Les dits Ilets Nos Cinquante Six et Cinquante-Sept ci-dessus décrits ont été acquis par la Dame Elisabeth C. Ross épouse de l'insolvable, de J. D. Boyd par acte au rapport de A. E. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du 3 mars 1862 et font partie des biens de la communauté qui a existé entre l'insolvable et sa dite épouse.

10o—Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Quinze et Seize, dans l'ilet borné par les rues de la Loi, de l'Espérance, du Nouveau St. Bernard et de la Nouvelle-Orléans, et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No. Quinze forme l'angle des rues de la Loi et du Nouveau St. Bernard et mesure trente un pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue du Nouveau St. Bernard et cent pieds de face et de profondeur à la rue de la Loi.

Le No. Seize est contigu au No Quinze et mesure trente deux pieds de face à la rue du Nouveau St. Bernard, sur cent pieds de profondeur.

Les dits deux terrains ont été acquis par la dite dame Elisabeth C. Ross épouse de l'insolvable, de John Bercy, par acte au rapport de Theod. Guyol, notaire public en cette ville, en date du 5 du novembre 1861, et font partie des biens de la communauté qui a existé entre l'insolvable et sa dite épouse.

11—Sept terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Deux, Six, Sept, Huit, Neuf, Dix et Onze, dans l'ilet borné par les rues Elysian Fields, de Ulloa, Guidella et Emilie, et le No Vingt est désigné par le No Vingt un et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les Nos Deux, Six, Sept, Huit, Neuf et Dix, mesurent chacun, trente pieds de face à la rue Emilie, sur cent vingt pieds de profondeur, et le No Onze forme l'angle des rues Guidella et Emilie, mesurant vingt pieds de face et une ligne de face à la rue Emilie, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Guidella.

Les dits terrains ont été acquis par l'insolvable de P. Martin, par acte au rapport de A. Abat, notaire public en cette ville, en date du 5 de mars 1861.

Le tout cédé par l'insolvable à ses créanciers.

Tous les susdits terrains et ilets et leurs dimensions sont amplement décrits sur des plans dressés par A. Castaing, architecte, en date du 27 mai 1863, à l'exception de deux plans dont l'un est de l'ilet No Trente-deux, et décrits tel qu'il est dit, dressé par C. A. de Armas, déposé arpenteur-général, le 10 de mars 1862 et l'autre des îlets Nos Cinquante six et Cinquante-sept, le tout lithographié et actuellement déposés, dressé par E. Borgi et A. Persac, architectes, le 19 février 1862. Lesquels plans seront exposés à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, quelques jours avant la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM,

7 juin—29, jy 7 18 25. Shérif de la Paroisse d'Orléans

Pour la paroisse de Plaquemines.

Le bateau à vapeur THEODILE fera deux voyages par semaine, partant de la ville le samedi et le mercredi à 8 heures du matin, pour le Fort St. Philippe et toutes les places intermédiaires. JOS DAVID [illegible] rue Tchoupitoulas et St. Louis.

N. B.—Jusqu'à nouvel ordre, il y aura d'autres arrivées à travers la droite du fleuve entre le et le fort St. Philippe en [illegible] Tapisserie [illegible] de la rue des États-Unis.

POUR MADISONVILLE

ET TOUS LES POINTS INTERMEDIAIRES DU LAC PONTCHARTRAIN

Le [illegible] BETA partira prochainement [illegible] Pour passage s'adresser à L. DOUBEAN [illegible] rue des Ursulines, près St [illegible]

POUR PASCAGOULA

Partira mercredi prochain

La goélette MARIE LOLITA, capitaine [illegible], partira pour Pascagoula [illegible]. Les personnes désirant y faire le voyage [illegible] S'adresser au [illegible].

POUR LA HAVANE.

La goélette TALISMAN [illegible] partira [illegible] pour la Havane [illegible] S'adresser à [illegible]

POUR LIVERPOOL ou HAVRE.

Le beau navire [illegible] LARESCA capitaine [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA [illegible] Vieille Levée.

A vendre pour clore une société.

Les bons chaloupes FERNANDE et FIORENTINA qui se trouvent actuellement au [illegible] des Moissons [illegible]. Pour les détails s'adresser au [illegible] S. D. MORIN 21 juillet—1m rue Tchoupitoulas, No [illegible].

Jardin du Cèdre Magnolia.

LES soussignés préviennent le public que le jardin du CEDRE MAGNOLIA, [illegible] au Bayou St Jean, a été entièrement remis à neuf [illegible] les familles de la Nouvelle-Orléans, [illegible] les dimanches, le [illegible].

Le Dimanche il y aura Bal, et le Jeudi Concert.

On y trouvera des rafraîchissements de première qualité. Le [illegible] et la sûreté des familles qui voudront bien honorer l'établissement de leur présence [illegible].

Les arrangements nécessaires ont été pris avec la compagnie des chars de la ville pour faciliter le retour des familles même après minuit.

16 juillet—3m LOUIS BLOY & CIE.

$1000 de récompense.

LA susdite récompense sera payée à quiconque me fournira des renseignements qui feront connaître les personnes qui ont incendié l'établissement occupé par MM. Desmonnes Frères, au coin des rues Canal et Claiborne, dans la nuit du 29 au 30 juin dernier. La somme sera payée aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES. 29 juin—1m rue Ste-Anne, No [illegible]

J. LUDOWIG,

MARCHAND TAILLEUR

A transporté son magasin de la rue Chartres, No 112 dans la rue du Canal, No [illegible], à côté de la [illegible].

200,000 véritables Cigares DE LA HAVANE.

J'ai reçu par les derniers arrivages au magasin de VERITABLES CIGARES de la Havane, provenant des meilleures fabriques, telles que Bosque, Cabanas, Partagas, Figaro, [illegible], Flor de Naples, Marques de la Rosa et de [illegible].

A vendre par JAYME MAS 27 juillet—1m No 3 rue des Magasins près Canal.

Les Taxes. Les Taxes.

Bureau du Trésorier, 10 juillet 1863.

LES TAXES DE VILLE sur les propriétés, les licences, le capital et les revenus sont maintenant dues et doivent être payées à ce bureau.

En acquittant promptement, on évitera les frais et les procédures. JOHN S. WALTON 10 juillet—1m Trésorier de la ville

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT,

Chirurgien Dentiste,

107, rue Royale, en face de l'hôtel St Louis.

Continue à exécuter avec succès toutes les opérations dans l'art du dentiste. Réduction de prix, à raison de [illegible] des temps. 11 juillet—1m

Mme ALLIARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Terme, No 240, entre Ursulines et Barracks

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, la folie, les paralysies, les [illegible], guérit les cancers, l'épilepsie et les affections de la peau [illegible] — Toutes consultations par lettres sont attentivement soignées. Consultation, tous les jours. 16 juillet—3m

MALADIES SECRETES.

Syphilis — Gonorrhée — Ulcérations — Dartres — Flueurs blanches — Scrofules — Scorbut &c. &c.

Mme E. GAUDOZ, pharmacien de l'École de Paris, annonce à ses nombreux clients qu'il continue son traitement des MALADIES SECRETES chez ses malades.

Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la fin, trouveront chez lui des résultats prompts, pour les maladies graves et chroniques. Il rend consultation gratis au coin Conti et Bourgogne. 1 juillet

VINS. VINS.

TROIS CENTS barriques vin rouge ordinaire,
15 barils vin blanc Sauternes,
300 caisses vin rouge St Julien,
200 do blanc Sauternes,
100 [illegible] boites [illegible] à l'huile.
A vendre par E. BORDELOIS, 30 juillet 147 rue de la Levée

Maison J. Angé,

65, CHARTRES

Reçu par le steamer Locust Point

UN assortiment de parapluies et de parasols de la dernière mode, des plus nouveaux. Un joli choix de parfumerie des meilleures maisons de Paris. Les articles seront vendus aux plus bas prix possibles. 5juil—

NOUS avons en magasin un stock de vieux vins et vieilles liqueurs de premier choix, comprenant: Eaux-de-vie, Cognac, Rochelle, &c. Whisky d'Écosse et d'Irlande, Rhum de la Jamaïque, &c., Vins Madère et Xérès, Champagne Clavet, Oporto, liqueurs de [illegible]. A vendre par E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 à 79.

BEURRE [illegible] Goshen jaune, nouveau, de Goshen de New York. FROMAGES—[illegible] caisses [illegible] de [illegible] et de l'Ouest, nouveaux et de [illegible]. En magasin et à vendre par FRED. DEL BONDIO, Rue Lafayette, Nos 28 et 30, à côté de l'Hôtel de Commerce. 4 juillet—1m

Aux fabricants de cigares.

EX LOCUST POINT

[illegible] caisses tabac de Connecticut de première qualité—Cape et [illegible] pour cigares. Aussi des Rubans de soie. A vendre par MAYER FRERES, 31, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. 10 juillet—1m

DRAGÉES DE SANTONINE COMPOSÉES DE FOUGERA

Nouveau vermifuge,

Recommandé par les médecins les plus distingués.

CE médicament, d'une forme élégante et d'un goût agréable, a un effet sûr et certain pour l'expulsion des vers, tant chez les adultes que chez les enfants, et d'une si grande efficacité [illegible]. Il mérite aussi, [illegible] et je puis le recommander tout spécialement avec la plus grande satisfaction pour remplacer l'huile de Ricin, la rhubarbe, le mercure et le séné.

Prix: 75 cents la boîte, et 25 cents le demi boîte. Agent, E. E. MORGIN, pharmacien. 13 juin—3m 2 pa N. Orléans.

FARINE. FARINE.

VENANT d'être reçu et en magasin:
850 barils farine Madison City Mill Ex,
[illegible] Davis & Co, Ex. de choix
[illegible] diverses marques
[illegible] Également
[illegible] extra
[illegible]
A vendre par JEROME B. VAN HORN, 6 juillet rue des Magasins No 55.

Tabac à chiquer,

20 Caisses H. Watson & Co 10 à la livre,
[illegible] do 10
[illegible] caisses Bulger 10
[illegible] 4
Ces la basse boîte et doux, [illegible] appelés Mac et Mary sont de première qualité. Garanti goût de vente à lui. Aussi une grande quantité de véritable tabac de la Virginia.
A vendre par MAYER FRERES, 31, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et 10 juillet—1m Poydras

Cigares.

CIGARES de toutes qualités et prix, soit faits de tabac du pays ou de tabac de la Havane. A vendre en quantités qu'on désirera, par MAYER FRERES, 31, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. 10 juillet—1m

M. VICTOR DUBOIS

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il vient de transférer son SALON DE BARBE ET DE COUPE DE CHEVEUX du No 64, rue Bienville, au No 55, rue Royale, entre Bienville et Conti, où il continuera, comme par le passé, à faire tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Il se recommande ainsi aux dames [illegible] pour la coiffure et la coupe de cheveux des enfants, auxquelles le plus grande attention sera donnée. De bons ouvriers seront constamment attachés à son établissement. 17 juin—4m—3lp

VENTES A L'ENCAN.

VENTE PAR LE QUARTIER MAITRE.

W. B. MURPHY, agent,

Bureau, rue Gravier No 64.

H. H. McLEAN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan public, samedi, 25 juillet, à 11 heures du matin, dans la rue Gravier, No [illegible]—par ordre du colonel S. R. Holabird, Quartier-Maître en chef du Département du Golfe—

Un assortiment général de meubles en bois de chêne, en acajou et en noyer, comprenant: ensembles de salon et de chambres à coucher, sofas, chaises, lits, bureaux, armoires, &c, faïences et meubles de cuisine. Également: Un piano.

Conditions: comptant en monnaie des États-Unis.

Eau de vie, tafia, bœuf salé, whisky

PAR F. F. TRINCHARD, encanteur

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu à l'encan dans la salle d'encan, rue Gravier No 62:
100 pipes eau de vie 100 caisses eau de vie,
12 caisses bœuf salé 20 caisses rhum de St. [illegible]
10 barils whisky 24 caisses vins.
Conditions: comptant.

Vente péremptoire de Fromage, Beurre de choix, Jambons, Chandelles, Maquereaux, Allumettes, &c.

PAR F. F. TRINCHARD, Encanteur.

AUJOURD'HUI samedi, à 10½ heures, dans le salle d'encan, rue Gravier No 62:
50 meules fromage, [illegible] beurre,
[illegible] jambons,
[illegible] maquereaux,
[illegible] chandelles [illegible]
[illegible]
Conditions: comptant.

118 balles Foin à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY

IL sera vendu, samedi, 25 juillet, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Poydras:
118 balles foin.
Conditions: comptant, en monnaie courante.

Bois de construction à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu [illegible]

Conditions: Comptant en monnaie courante.

Café. Café.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu [illegible]

Succession de R. H. Sykes

PAR D. E. MORPHY, encanteur

SAMEDI 25 juillet, [illegible] rue des Magasins, No [illegible] [illegible].

PAR N. SEEL, encanteur

A [illegible]

Grande vente de café Rio, jambons pressés au sucre, farine, papier enveloppe, liqueurs, vins, &c, à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Armand Cahn et ses Créanciers

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible] [illegible]

Les Tassard et J. Barrett

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. No 17,185. [illegible]

Succession de Marie Hector, épouse de Henry Hauser, décédée [illegible]

Anne Arce Hauser et al.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible] [illegible] Conditions—Comptant [illegible] JAS. E. DUNHAM, [illegible]

Thomas McKenney et Anne McKenney son épouse vs. leurs créanciers.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 10,491. [illegible] Conditions—Comptant [illegible]. JAS. E. DUNHAM, [illegible]

Chas Joseph Dubois vs [illegible]

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No [illegible] [illegible] CONDITIONS [illegible] JAS. E. DUNHAM, [illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans

Patrick McCormack vs John C. Stewart et J. M. Furgey, [illegible]

QUATRIEME Cour de Paix de la paroisse d'Orléans—Nos 25,193 et 25,123—En vertu d'un writ signé et [illegible] à moi adressé l'Honorable Jonas E. [illegible], Juge de la dite Cour, je vendrai à l'encan public, SAMEDI, 25 juillet 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, 2me District de cette ville:

DEUX LOTS DE TERRE situés dans le Premier District—Ilot No 344 compris entre les rues [illegible] Salomon, Tlos et d'Arago [illegible] et No 350 compris entre l'Avenue Carondelet et les rues [illegible] Jackson et Canal. Avec toutes les améliorations [illegible]. Saisis dans la cause ci-dessus.

Conditions—comptant sur livraison. LOUIS GASQUET, Constable. 25 juillet 8, 25

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Barthélemy [illegible] No 19,[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués en conformité au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. MOREL, 21 juil 21, 23, 30 Députe greffier.

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 131, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $3 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. [illegible] juillet—1m

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles. A vendre par B. E. CASTENDYK, 21 mai Rue Tchoupitoulas, No 13.